

La classe de 3ème prépa-pro s'adresse à des élèves volontaires.

Elle vise à remobiliser des élèves « scolairement fragiles » lors de leur année de 3ème en leur permettant d'approfondir leur parcours de découverte des métiers (PDMF) pour préparer leur orientation vers le lycée.

Le premier objectif de cette classe demeure la validation du palier 3 du Socle. Les élèves présentent en fin d'année le Diplôme National du Brevet (DNB), de manière préférentielle la série professionnelle.

Pour les élèves les plus fragiles, on pourra proposer la présentation du Certificat de Formation Générale (CFG).

Au cours de cette année, les élèves de 3ème prépa-pro finalisent leur projet d'orientation vers une classe de 2nde Professionnelle ou Technologique, voire Générale pour certains d'entre eux.

Ils ne sont pas prioritaires pour une orientation en CAP.

Comment s'inscrire ?

Les élèves, avec l'accord de leur représentant légal, doivent faire une demande d'entrée en 3ème prépa-pro auprès de leur chef d'établissement en fin de 4ème. Ils remplissent un dossier de demande d'admission où figurent l'avis du professeur principal, celui du conseiller d'orientation-psychologue et du chef d'établissement d'origine.

Les dossiers sont examinés lors d'une commission départementale d'affectation qui statue sur chacune des candidatures.

En 3ème prépa-pro, l'élève peut recevoir un enseignement de langue vivante 2 comme dans les autres 3èmes.

Et après ?

A l'issue de la 3ème prépa-pro, les élèves se dirigent prioritairement vers une formation professionnelle (1ère année de CAP ou 2nde professionnelle) en statut scolaire ou en apprentissage. Les élèves les plus motivés peuvent envisager une 2nde générale et technologique.